

Guide des archives communales de MAYRES-SAVEL

Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)¹, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur archives.isere.fr).

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble
Canton jusqu'en 2014 : la Mure
Canton depuis 2015 : Matheysine-Trièves

Par arrêté du 27 février 1965 la commune de Mayres a été réunie à celle de Savel pour former Mayres-Savel.

Il convient de se reporter aussi aux fiches de ces deux communes.

Historique de la conservation des archives de la commune

/

¹ Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

Archives de la commune conservées en mairie

1. Classées : NON

2. Documents principaux :

Délibérations.

dep. 1965

État civil.

dep. 1965

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Pas de dépôt

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

/